

# PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

## VIGILANCE METEO JAUNE A SURVEILLER

### VENTS VIOLENTS

**Destinataires :**

**Institutionnels :** COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN - CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département

**Opérateurs :** ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports - EFS – Réseau sport 64 - SNCF

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 4 décembre 2021

**Heure :** 09h10

**N° :** 1

**Description de l'évènement :**

Début événement samedi 4 décembre 2021 à 11h00

Fin événement prévue le lundi 6 décembre à 0h00 au moins

**Qualification de l'évènement :**

Actuellement, une onde pluvieuse traverse le nord de la zone d'ouest en est avec des précipitations continues faibles à modérées. Quelques rafales de sud ouest sont également présentes de l'ordre de 60/70 km/h sur le côtier, 60 km/h possibles dans l'intérieur.

A partir de la mi-journée, une ligne d'averses marquées va traverser la région depuis le nord-ouest.

Avec cette ligne d'averses, le vent va s'orienter au nord ouest en se renforçant, soufflant en rafale.

On peut s'attendre, au passage de cette ligne, à des rafales de l'ordre de 60/80 km/h localement 90km/h dans l'intérieur des terres, 90/100 km/h à la côte.

Sous cette ligne, les averses sont localement fortes de l'ordre de 10/20mm/h mais circulant localement fortes de l'ordre de 10/20mm/h mais circulant rapidement.

Quelques orages peuvent également survenir, à la côte notamment, parfois accompagnés de grésil/petite grêle.

Dans les terres, à l'arrière de cette ligne d'averses, le vent mollit même si quelques rafales de l'ordre de 60/70 km/h loc. 80 km/h subsistent.

A la côte, le régime d'averses de nord-ouest se maintient avec des rafales fortes, se renforçant en cours d'après-midi avec 70/90 km/h localement 100/110 km/h.

Il est à noter que ce renforcement du vent à la côte intervient dans un contexte de fort coefficient.

(Pleine Mer Samedi à 17h30 coefficient 102; Pleine Mer de Dimanche à 6h coefficient 103, à 18h coefficient 103).

La conjonction du vent, des niveaux marins élevés et de fortes vagues (houle de nord-ouest) risque d'engendrer, autour des pleines mers, des submersions par débordement sur les parties basses du littoral et des franchissements par paquets de mer sur les zones exposées.

- L'évènement de vent fort se poursuivra durant la journée de dimanche accompagnés d'un régime d'averses de nord-ouest sur les côtes, toujours dans un contexte de fortes marée.

Les rafales s'estomperont par les départements du nord avec un signal encore marqué pour les Pyrénées-Atlantiques.

Le risque de submersion reste donc d'actualité sur les mêmes départements pour la journée de dimanche avec une houle de nord-ouest dominante.

Il est également à noter que les Landes et les Pyrénées-Atlantiques pourront faire l'objet d'une vigilance jaune pour des cumuls de précipitations supérieures à 30mm durant la journée de dimanche.

**Conséquences possibles** : Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés. La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distributions d'électricité et de téléphone et provoquer des coupures pendant des durées relativement importantes.

**Conseils de comportement** : Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent. Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral. En ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers. N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez, en aucun cas, des fils électriques tombés au sol. Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés, si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,

Le Permanent SIDPC